



VILLE DU LORRAIN

Date de transmission de l'acte: 26/06/2024

Date de reception de l'AR: 26/06/2024

972-219722147-AU_013_2024-AU

A G E D I

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

COMMUNE DU LORRAIN

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU LORRAIN

N°44/06/2024

SEANCE DU 11 JUIN 2024
PRESIDENCE DE Monsieur Justin PAMPHILE

Monsieur Olivier JEAN-DENIS - Secrétaire

En l'an Deux Mille Vingt Quatre, le onze juin à 17 heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Justin PAMPHILE**– Maire

**TARIFICATION DE LA MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU PROFIT DU
CREDIT AGRICOLE**

DATE DE CONVOCATION : 04 JUIN 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 26

PRESENTS : Justin PAMPHILE - René MICHEL-ETIENNE - Liliane ADEQUIN - Joseph ZELELA - Pamela PATRON - Gracieuse OLLIVA - Lucien VICTORIN - Sonia COLDOLD - Lucien ABELKALON - Denise Judith DESCAS - Alban BASINC - Léon Richard HENRIETTE - Sylvain THALMENSY- Antoinette CABRIMOL - Irène THALMENSY - Albert LALUNG - Frédérique Yollande LEONIL - Mickaëlle JOACHIM - Olivier JEAN-DENIS – Noémie DUCLOVEL - Cornélie Marie ONIER - Véronique PAMPHILE-ODIANE

ABSENTS EXCUSES : Marie MARIELLO

ABSENTS : Alex DUCLOVEL - Guy ANNONAY

POUVOIRS : Yann DESCAS à Pamela PATRON - Céline LOUISOR à Noémie DUCLOVEL - Gérard COLY à Véronique PAMPHILE-ODIANE

L'agence du Crédit Agricole implantée dans la commune, sis rue Schoelcher, a dû fermer précipitamment pour des raisons de sécurité en mars 2024.

Depuis, les administrés du Grand nord sont dépourvus d'établissement bancaire et doivent effectuer leurs démarches dans les agences situées dans les autres communes. Ce qui impacte significativement l'activité économique de la ville.

Le projet de construction de l'immeuble ex CATALAN, porté par la SEMSAMAR, offre une solution d'implantation d'ici fin 2025.

Dans l'attente de la réalisation de cet édifice, le Crédit agricole et la ville recherchent une solution temporaire afin de répondre aux besoins des lorrainois et des communes avoisinantes.

Les investigations ont permis d'envisager une relocalisation de l'activité dans un local non meublé composé de trois modulaires appartenant à la commune. Il a été proposé de louer cet équipement, après aménagement, au Crédit agricole.

A cet effet, trois terrains ont été identifiés sur la place Joël PAMPHILE pour l'implantation des modulaires :

Section	N°	Surface
A	436	277 m ²
A	145	105 m ²
A	140	240 m ²

Le loyer pour la location du local serait de 1 600 € (Mille Six Cents Euros) par mois. Un contrat précisant les conditions de mise à disposition sera ainsi conclu entre la ville et le Crédit agricole.

Les membres du Conseil Municipal, après discussion et délibération, à l'unanimité des présents décident :

- D'approuver le tarif de la location du local d'une superficie de 90,47 m² à 1 600 € (Mille Six Cents Euros) au profit du Crédit agricole
- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la signature des actes y afférents.

Fait et délibéré en séance,

Lorrain, le 11 juin 2024

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Justin PAMPHILE

